



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DASI et Ets MERCIER à Grézieu-La-Varenne (69)

Point avancement intervention ADEME

Réunion publique du 20/10/2022

Ordre du jour

1. Introduction :

- a) Périmètre d'intervention et objectifs de l'étude 2021 confiée à l'ADEME
- b) Composés recherchés
- c) Dispositifs de prélèvements
- d) Synthèse des conclusions 2021/2022

2. Actions prévues sur 2022/2023

- a) Périmètre concerné
- b) Stratégie d'intervention et avancement

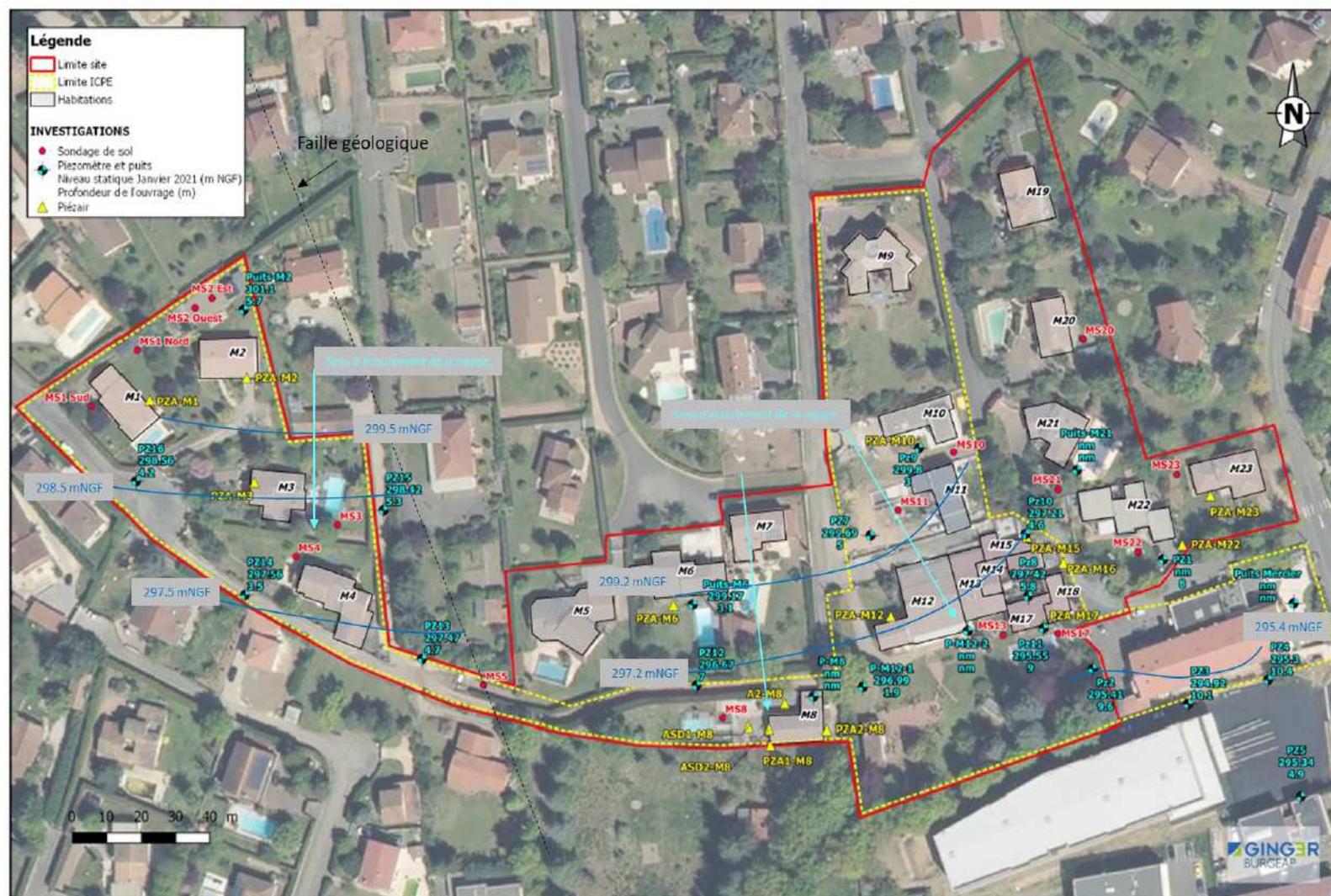
a) Périmètre d'intervention Etude 2021

APTO du 23/11/2020

Objectifs sur site/hors site :
s'assurer de la compatibilité de
l'environnement (eau, air, sols...)
pour les usages actuels
(logements, consommation
d'eau, jardin)

Investigations :

- Sols de surface
- Air des sols
- Eaux souterraines
- Air intérieur



b) Composés recherchés

Deux familles (composés traceurs des anciennes activités du site DASI-MERCIER) :

- **Les solvants chlorés** (principalement PCE et TCE) :
 - Produits capables de dissoudre des substances telles que graisses, huiles ou résines → Dégraissage des métaux et nettoyage à sec des textiles
- **Hydrocarbures légers** (Benzène principalement) : largement présent dans notre environnement : fumée de cigarette, encens, chauffage, essence

c) Dispositifs de prélèvements

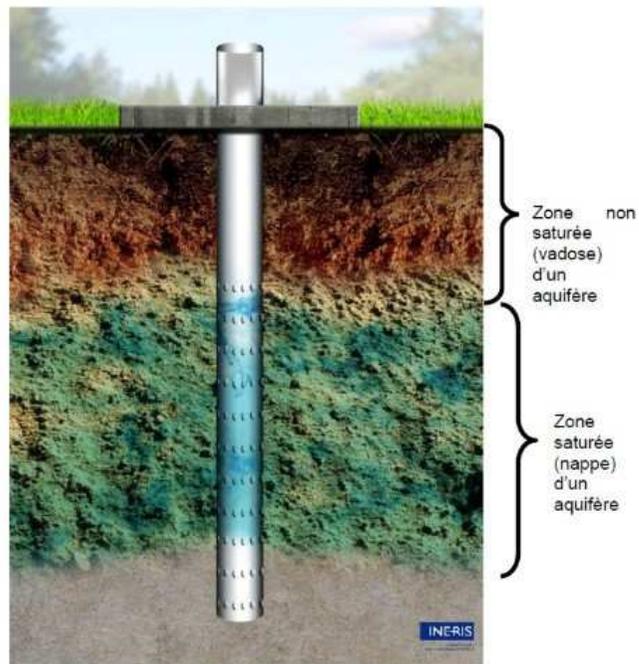
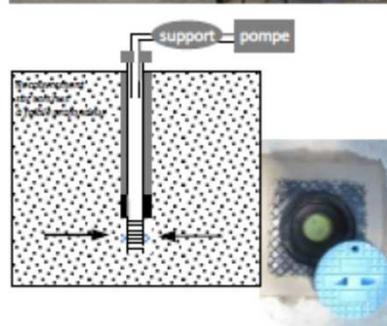


Figure 1 : Représentation schématique d'un piézomètre (en contexte de nappe alluviale)



Gaz du sol - piézair



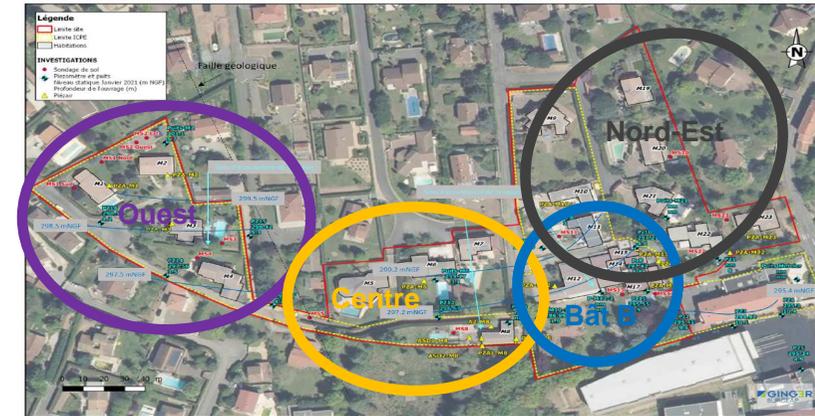
Gaz du sol – air sous dalle

c) Synthèse des investigations 2021/2022

- Pas d'impact sur les sols de surface et les eaux du robinet ;

Les 5 zones forment 3 parties qui peuvent être considérées comme distinctes

- La **partie Ouest** avec absence d'impact dans les logements en lien avec les anciennes activités DASI-MERCIER
- La **partie centrale** avec
 - Un logement/4 dont l'air intérieur est impacté en Benzène et TCE
 - La pollution en Benzène est localisée et limitée ; Pour le TCE, plusieurs sources sont suspectées
- La **partie Nord et Est (Bâtiment B, A et parties Nord-Est)** avec :
 - Au droit du Bâtiment B de très forts impacts en TCE dans l'air intérieur qui ont conduit notamment à reloger deux familles. La(les) source(s) principale(s) en TCE est(ont) localisée(s) mais reste(nt) à délimiter
 - Au droit du bâtiment A → Cf présentation kalhyge 1/AECOM
 - Hors site, à l'Est, le TCE est retrouvé dans l'air intérieur avec dépassement des valeurs seuils pour 2 maisons/5 et dans les eaux du puits.



Ordre du jour

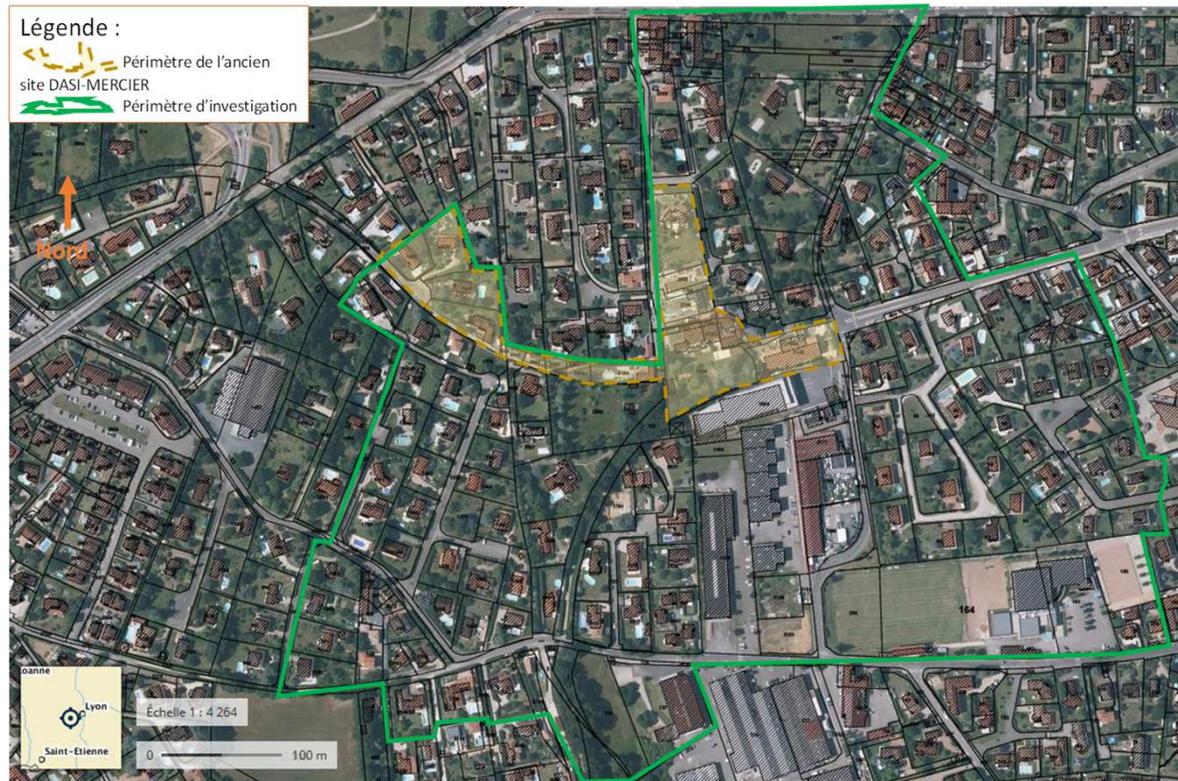
1. Introduction :

- a) Périmètre d'intervention et objectifs de l'étude 2021 confiée à l'ADEME
- b) Composés recherchés
- c) Dispositifs de prélèvements
- d) Synthèse des conclusions 2021/2022

2. Actions prévues sur 2022/2023

- a) Périmètre concerné
- b) Stratégie d'intervention et avancement

Périmètre d'intervention



Stratégie d'intervention (Impacts Hors site)

Réalisation d'investigations (IEM) au sud et au Nord-Est de la zone d'étude afin de :

- Délimiter le panache de pollution des eaux souterraines
- S'assurer de l'absence d'impact sur les usages (jardin potager, air intérieur...)

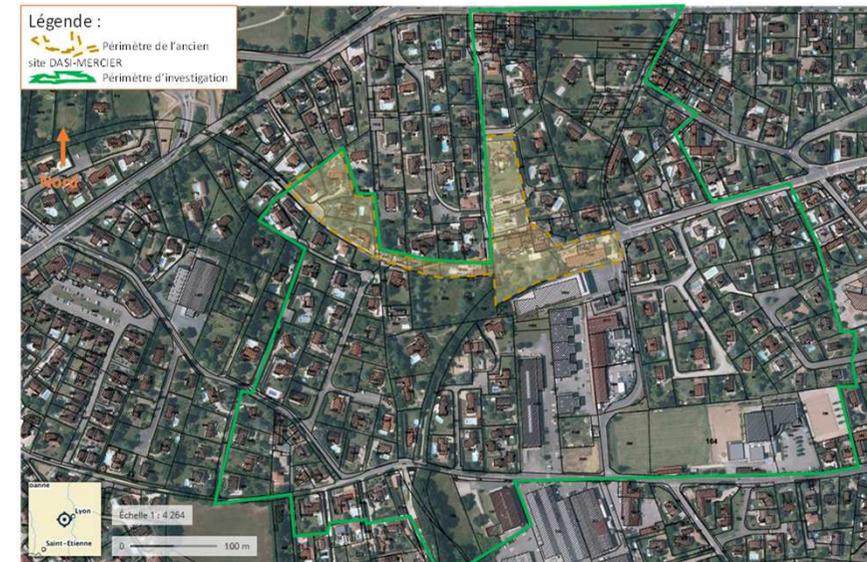
Moyens :

Dans un premier temps (En cours – Prestataire : TAUW – Rendu : décembre 2022) :

- **phytoscreening** (prélèvement d'arbres)
- **Recensement** des **puits** au sud, au nord-est et à l'est, et **prélèvements**

Dans un second temps (en 2023 – une campagne estivale et une hivernale – rendu : 1^{er} trimestre 2024) :

- Implantation de piézomètres complémentaires en fonctions des résultats de la campagne de phytoscreening et des résultats dans les puits
- Réalisation de campagnes d'air intérieur en fonction du panache



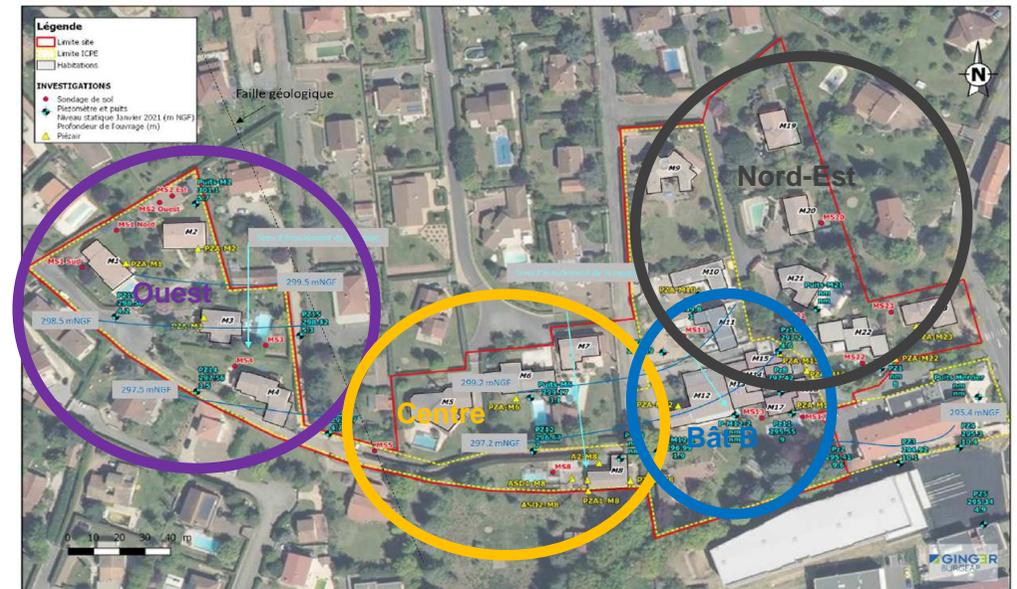
La recherche d'un impact hors site répond au principe de précaution

En effet :

- Parmi les 23 investigués par l'ADEME, 5 logement ont un impact dans l'air intérieur > valeur seuil.
- Les investigations menées par AECOM sur la partie aval de la zone Est tendent à montrer une décroissance rapide de la contamination des eaux souterraines

Stratégie d'intervention (action sur les sources)

- Recherche et délimitation des sources de pollution TCE en **zone centre** et **Bâtiment B** et définition de la stratégie de dépollution (inclus essais pilotes)
 - Prestataire sélectionné pour la zone B (Ginger-Burgéap)
 - En cours de sélection pour zone centre
 - Rendu prévisionnel : mai/juin 2023
- Travaux dépollution pollution hydrocarbure en **zone centre**
 - Maître d'œuvre en cours de sélection
 - Travaux prévu en 2023 (second semestre)





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci pour votre attention

Service Friches Urbaines et Sols Pollués

Florian PHILIPPON – 04.72.83.84.55 – florian.philippon@ademe.fr